

Moïse Celicourt

Économiste, Secrétaire Exécutif
Commission de Réforme des Finances Publiques
et de Gouvernance Economique

Analyse des coûts et des avantages

Analyse des coûts et des avantages de la modernisation de l'état civil en Haïti

Outils informatiques au service de l'enregistrement de naissances



Design by Erika Propper • idenity@gmail.com



ANALYSE DES COÛTS ET DES AVANTAGES DE LA
MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL EN HAÏTI -OUTILS
INFORMATIQUES AU SERVICE DE L'ENREGISTREMENT DE
NAISSANCES

Haïti Priorise

Moïse Celicourt

Économiste, Secrétaire Exécutif

Commission de Réforme des Finances Publiques et de Gouvernance Economique

© 2017 Copenhagen Consensus Center

info@copenhagenconsensus.com

www.copenhagenconsensus.com

Cet ouvrage a été produit dans le cadre du projet Haïti Priorise.

Ce projet est entrepris avec le soutien financier du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Canada

Certains droits réservés



Cet ouvrage est disponible sous la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 ([CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)). Selon les termes de la licence Creative Commons Attribution, vous êtes libre de copier, distribuer, transmettre et adapter ce travail, y compris à des fins commerciales, dans les conditions suivantes :

Attribution

Veillez citer l'ouvrage comme suit : #NOM DE L'AUTEUR#, #TITRE DU RAPPORT#, Haïti Priorise, Copenhagen Consensus Center, 2017. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 4.0.

Contenu d'un tiers

Copenhagen Consensus Center ne possède pas nécessairement chaque élément du contenu figurant dans l'ouvrage. Si vous souhaitez réutiliser un élément de l'ouvrage, il est de votre responsabilité de déterminer si l'autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. Par exemple les tableaux, les illustrations ou les images font partie de ces éléments mais ne s'y limitent pas.

ACRONYMES

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AIMF	Association internationale des Maires francophones
ANH	Archives Nationales d'Haïti
BECI	Bureau d'État Civil
BID	Banque Interaméricaine de Développement (IDB anglais)
BONI	Bureau Office National d'Identification
CIN	Carte d'Identification Nationale
GARR	Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés
MJSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
ONI	Office National d'Identification
OEA	Organisation des États Américains
OEC	Officier d'État Civil
PUICA	Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil dans les Amériques
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCA	Rapport Coût Avantage
SEDI	Secrétariat Exécutif au Développement Intégré de l'OEA
SIGEC	Système Intégré de Gestion de l'État Civil
TPI	Tribunal de Première Instance
VAN	Valeur Actuelle Nette
USAID	Agence Américaine de Développement
USD	Dollar américain

RÉSUMÉ ACADÉMIQUE

Les estimations portent à croire aujourd'hui 30% des enfants naissent sur le territoire et ne possèdent pas un document de naissance pour attester leur existence légale. Cette situation prive l'enfant de ses droits fondamentaux et risque de le condamner à une exclusion forte au sein de la société. Cette intervention se propose de fournir de pistes de solutions en se basant sur les outils technologiques notamment l'utilisation de matériels et équipements informatiques mis à la disposition des offices d'état civil pour une meilleure couverture de ce service au profit de la population. Elle utilise le scénario contrefactuel de la mise en place du registre civil initié par l'État haïtien en 2005 en partenariat avec plusieurs partenaires techniques et financiers dont l'OEA et l'ACDI.

Les avantages globaux de cette intervention sont estimés suivant deux scénarii, portant sur l'impact de la détention ou non du certificat de naissance sur l'éducation bien qu'on sait légalement la loi haïtienne interdit aux responsables des institutions scolaires privées l'admission des enfants sans certificats de naissance dans le milieu scolaire surtout au niveau secondaire. Ainsi, à un taux d'actualisation de 3% et en tenant compte des considérations de la non détention du certificat de naissance sur l'éducation de l'enfant, les avantages totalisent 29.6 millions de dollars USD pour la période sous-étude. Dans cette même lignée, en termes d'avantages au taux d'actualisation de 3%, les coûts de transports évités, du gain de temps et d'économie pour le Gouvernement (frais évités par le citoyen) tablent respectivement à 4.4 millions, 3.1 millions et 4.2 millions de dollars USD pour la période.

RÉSUMÉ POLITIQUE

L'enregistrement des faits d'état civil particulièrement l'enregistrement d'un enfant constitue une étape charnière pour garantir son existence au regard de la loi et protéger ces droits. L'enregistrement est d'autant plus important pour les politiques vu sous son objectif statistique. La situation de l'enregistrement et la tenue des statistiques de l'état civil en Haïti pose des défis de taille pour les institutions publiques officielles particulièrement dans la définition, de la planification et le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques susceptibles de mesurer les progrès nationaux ainsi que l'atteinte des objectifs de développement durable au regard des engagements internationaux. Les contraintes soulevées à la production de statistiques fiables de faits d'état civil concernent notamment le cadre législatif, les faiblesses des infrastructures de collecte des événements vitaux, l'absence de coordination des structures impliquées, l'absence d'une vision claire des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et leur intégration effective dans les stratégies nationales de développement.

Spécifiquement, le nombre élevé d'individus vivant en Haïti sans être enregistré à la naissance traduit un enjeu majeur de développement pour le pays. Environ 40% d'haïtiens ne détenant pas un document attestent leur naissance (CCI, 2004). La situation est d'autant plus dramatique chez les enfants âgés de 0 à 4 ans puisque l'enquête (EMMUS V) de l'IHSI dénote près de 30% de ces derniers qui ne disposent pas de certificat d'enregistrement de naissance. Alors que l'accès à ce document constitue une étape importante vers la protection de celui-ci et surtout son intégration au sein de la société généralement.

Cette intervention cherche à fournir des éléments de solutions aux gouvernants pour aborder quelques contraintes d'accès liés à l'enregistrement des naissances en Haïti. Ainsi, elle table sur la modernisation du système d'état civil par l'utilisation des outils technologiques en support aux procédés administratifs de délivrance des certificats de naissance. Elle s'appuie sur le processus de modernisation du registre civil initié par l'État haïtien en 2005 ayant aboutit à la création de l'Office National d'Identification dont la mission consiste à identifier tous les haïtiens dès leur

naissance. S'il est vrai que l'État donne cette mission à l'ONI dans le décret de 2005 pour identifier l'ensemble des haïtiens sur le territoire et à l'extérieur, seuls les individus ayant atteint l'âge de la majorité ont pu être identifiés dans le système de l'institution. Cette intervention table sur 2 millions d'enfants compris entre 0 et 4 ans qui doivent être pris en charge à l'horizon de la période sous étude, ce qui représente l'octroi de documents de naissances à tous les enfants n'ayant jusqu'à présent aucune reconnaissance légale auprès de l'État haïtien et les nouvelles naissances pour la période. Aujourd'hui, plus de 340 000 enfants (< 5ans) sont dépourvus d'acte de naissance dans le pays.

Facteurs relatifs à la mise en œuvre

Les coûts associés à cette intervention comprennent les investissements en acquisition et de la maintenance des matériels et équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes, serveurs, etc.), et les dépenses de fonctionnement et de la main d'œuvre (formation, énergie, transmission de données, etc.). Sur la base des estimations effectuées, les coûts globaux de l'intervention se situent à 12 millions de dollars USD, soit une dépense d'environ 800 000 dollars USD au cours de la première année de mise en œuvre prévue pour 2017. Les conséquences de l'enregistrement des naissances sont déjà élucidées pour l'enfant et plus généralement pour la planification et la mise en œuvre des programmes et des politiques de développement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de l'agriculture, etc. À cette intervention, le rôle du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) via l'ONI et les services d'état civil est primordial non seulement dans la gouvernance du système mais à la réorganisation fonctionnelle de ces diverses structures d'identification. Étant un service public de haute portée stratégique, l'État doit s'engager pour allouer des ressources suffisantes pour le rendre disponible à l'ensemble des citoyens. Mais, il revient aussi dans la perspective d'un rapprochement plus étanche du service à long terme que l'État envisage de développer des partenariats avec des opérateurs privés dans tous les recoins du territoire moyennant des frais de services qui seraient pris en charge par les demandeurs de service comme cela est fait actuellement au Bangladesh ou à Tanzanie.

Justification de l'intervention

Les avantages découlant de l'informatisation du processus d'octroi des actes de naissances comprennent notamment le temps économisé par les demandeurs du service qui sont obligés

actuellement de faire des va-et-vient incessants de leur domicile aux bureaux d'état civil pour avoir le certificat de naissance de leur enfant, les coûts de transports associés à cette demande ainsi que les coûts sauvegardés par le gouvernement. D'autres avantages inhérents liés à cette intervention concernent le droit de vote, l'accès au système financier formel et l'éducation. Les deux scénarii faisant apparaître les conséquences de la détention ou non d'un certificat de naissance sur l'éducation en Haïti se diffèrent largement. Ne serait-ce à un taux d'actualisation 3% où le certificat de naissance constitue une barrière pour l'enfant de fréquenter l'école les avantages totalisent 570 millions de dollars USD puisque cela engendre des coûts d'éducation additionnels pour ce dernier. Alors qu'à ce même taux d'actualisation, ils affichent 29 millions de dollars l'absence du certificat entrave l'accès à l'éducation pour l'enfant. Le rapport avantage-coût découlant de cette intervention est de 3.0 pour le même taux d'actualisation dans le cas où le certificat n'influence pas l'entrée de l'enfant à l'école et il est de 17.4 dans le cas contraire.

1. INTRODUCTION	1
2. CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETAT CIVIL	2
2.1. IDENTITÉ ET IDENTIFICATION	2
2.2. PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES EN HAÏTI	3
2.2.3. <i>Organisation du système d'état civil haïtien</i>	4
3. CONTRAINTES ET CONSEQUENCES DU NON ENREGISTREMENT	5
3.1. VOLONTE POLITIQUE NON AFFIRMEE	5
3.2. LENTEUR ADMINISTRATIVE ET SOUS EQUIPEMENTS	6
3.3. INACCESSIBILITE DES SERVICES.....	6
3.4. CONSEQUENCES DU NON ENREGISTREMENT	7
3.4.1. <i>Impact social</i>	7
3.4.2. <i>Conséquence économique</i>	8
4. PROCESSUS DE MODERNISATION DU REGISTRE CIVIL HAÏTIEN	9
4.2. BUREAU D'IDENTIFICATION DE L'ONI (BONI).....	9
4.3. BUREAU ARCHIVES NATIONALES ET AGENCES AUTORISEES	10
5. AVANTAGES ESTIMES	11
6. ESTIMATIONS DES COUTS	12
7. METHODOLOGIE	13
8. HYPOTHESES	14
8.1. AVANTAGES ESTIMÉS	14
8.2. COÛTS ESTIMÉS.....	15
9. ANALYSE DES RESULTATS EMPIRIQUES.....	16
9.2. RATIO AVANTAGES- COÛTS.....	18
10. CONCLUSIONS.....	18
BIBLIOGRAPHIE	20
ANNEXE	21

1. Introduction

L'enregistrement des faits d'état civil gagne une importance particulière dans les discussions politiques de divers États ainsi que de nombreuses instances internationales. Cette activité gouvernementale qui se résume essentiellement à la délivrance de certificats de naissances et des cartes d'identité entretient aussi des liens étroits avec divers aspects du développement économique et social (BID, 2016).

Il constitue un droit humain fondamental et une preuve légale d'existence d'un individu confronté à une propension d'être marginalisé par les avantages de vivre dans une communauté et d'être condamné à une vie d'exclusion (BID, 2013). En ce sens, le refus d'accès aux services publics et sociaux dû à l'absence d'un document officiel d'identité peut être assimilé à l'une des plus grandes défaites d'un individu dans la société. Alors c'est la triste réalité de plusieurs millions de personnes. Même lorsqu'il faut signaler que la détention du document d'identité ne garantit pas automatiquement l'accès aux services sociaux de base ou à l'exercice des droits civiles et politiques, sans celui-ci, de fait, on est socialement exclu de la communauté.

Dans une perspective plus large, l'enregistrement des naissances, composante du système d'enregistrement des faits d'état civil, permet de favoriser une bonne planification, et surtout la planification des services à fournir à certaines catégories de la population (enfants, adultes, vieillards) et l'évaluation des politiques publiques. Un bon système d'enregistrement, par exemple, permet à l'État de planifier le nombre d'écoles à fournir à une région ou la quantité de centres de santé à construire pour garantir de soins de santé suffisants à la population. Les retombées au profit de certains groupes spéciaux dû à un enregistrement de naissances peuvent se révéler fructueuses.

L'UNICEF estime que 230 millions¹ d'enfants âgés entre 0 et 4 ans ne sont pas enregistrés dans le monde actuellement. Le continent américain accumule environ 6.5 millions de cet effectif dont 1,3 million chaque année sont dépourvus de certificats de naissance.

¹ UNICEF, 2013

En Haïti, la problématique de l'état civil est cruciale en particulier l'enregistrement des naissances. Certaines sources² portent à croire qu'environ 40% de la population ne dispose pas de ce document initial d'identité. Cette situation prive une bonne portion de la population de leur droit puisque ces derniers ne sont pas légalement reconnue. Selon les résultats de l'Enquête Mortalité, Morbidité, et Utilisation des Services réalisés en 2012 par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), environ 20 % des enfants ne sont pas enregistrés par les services d'état civil et environ 30% d'entre-eux ne disposent aucun certificat de naissance.

Depuis 2005, l'État haïtien avec l'appui de divers partenaires techniques et financiers notamment l'Organisation des États Américains (OEA), l'Agence Canadienne de Développement (ACDI) et l'Agence Américaine de Développement (USAID), s'est doté d'un nouveau système de registre civil, basé sur les nouvelles technologies, permettant l'enregistrement de tous les haïtiens indépendamment de l'endroit où ils se trouvent. Bien que le système soit en place, seul les haïtiens ayant atteint l'âge³ de la majorité sont habilités à s'inscrire dans le registre civil. Aujourd'hui, environ 6 millions d'haïtiens se sont enregistrés dans ce nouveau registre civil.

L'objectif poursuivi par cette intervention consiste à conduire une analyse coût-bénéfice de l'informatisation du processus d'enregistrement des naissances en vue de fournir des certificats de naissances à l'ensemble des nouveaux nés.

2. Cadre institutionnel de l'état civil

2.1. Identité et Identification

Tout État a pour devoir de permettre à chaque individu d'exercer son droit à un nom, ce qui constitue son identité juridique. Harbitz et Boekle la définit comme étant une condition mixte obtenue par l'enregistrement de la naissance ou de l'enregistrement civil qui confère à la personne une identité (nom et nationalité) ainsi que des variables d'identification uniques et personnelles telles que des données biométriques relatives à un numéro d'identité unique. Cette compréhension donne lieu à trois éléments. D'abord, l'acte juridique se réfère à l'enregistrement

² Rapport Cadre de Coopération Intérimaire, 2005

³ La Constitution haïtienne de 1987 fixe en son article 16.2, l'âge de la majorité à dix-huit (18) ans, ce qui habilite chaque haïtien de pouvoir exercer leurs droits civils et politiques s'ils réunissent les autres conditions prévues par la Constitution et par la loi.

d'un événement vital (naissance) effectué par un organisme public. Puis les diverses variables qui facilitent à la personne enregistrée de s'identifier comme telle. Enfin, le dernier élément se réfère à la relation de causalité qui existe entre l'enregistrement civil et l'identification civile.

L'enregistrement civil pour l'ONU est perçue comme une "institution publique gérée l'État qui sert à la fois les intérêts généraux et les intérêts individuels en collectant, filtrant, documentant, classant, conservant, corrigeant, actualisant et certifiant les données sur les événements d'état civil concernant les individus et leur famille, ainsi que les caractéristiques de ces événements, et en fournissant les preuves documentaires officielles et permanentes de l'existence de l'identité ainsi que des circonstances personnelles et familiales (Nations Unies, 2000).

Harbitz et Benitez (2009) confère à l'identification civile une fonction de vérification, d'enregistrement, de gestion et de conservation des données personnelles de chaque citoyen nécessaires pour établir une identité unique. A cet effet, un numéro d'identité unique est attribué à chaque enregistrement dans le but de faciliter la surveillance, le contrôle et d'établir le lien de l'enregistrement aux données personnelles enregistrées. Les données biométriques font le plus souvent partie des données personnelles enregistrées notamment l'empreinte digitale ou suivant la degré de la technologie, des données biométriques plus pointues, comme des traits du visage.

2.2. Processus d'enregistrement des naissances en Haïti

En Haïti, l'enregistrement des naissances est obligatoire au regard du Code civil haïtien portant sur les actes de naissances, de légitimation, de reconnaissance et d'adoption et renouvelé au niveau de la Constitution de 1987. Le Code pénal, en ses articles 294-299, punit sévèrement toute personne ayant assisté à un naissance et n'ayant pas fait déclaration au point qu'elle peut encourir une peine d'emprisonnement allant de 6 à 30 jours. La responsabilité générale de la coordination et du contrôle du système d'état civil est confiée plusieurs institutions étatiques notamment le Ministère de la Justice et la Sécurité Publique, le Ministère de la Culture et le Ministère des Affaires Étrangères.

Le processus d'enregistrement en Haïti comprend trois étapes principales: la déclaration qui est suivie ensuite par l'enregistrement et l'octroi du certificat qui boucle ce dit processus. La

déclaration se produit généralement lors de l'événement de naissance lui-même dans un centre hospitalier en présence des professionnels de la santé ou par l'un des parents de l'enfant à l'officier d'état civil du lieu du domicile de la mère. Si l'enfant est né dans un centre hospitalier, une attestation de naissance est délivrée aux parents qui auront la responsabilité d'entreprendre les démarches d'enregistrement auprès du bureau d'état civil du lieu de son domicile. Au cas où l'accouchement se ferait à domicile et comme c'est la situation la plus répandue, il revient au père ou à la personne qui a en assisté de produire la déclaration auprès de l'officier du bureau d'état civil. L'obtention du certificat de naissance par les déclarants est réalisée dans les jours suivants la date de la déclaration au bureau de l'état civil.

2.2.3. Organisation du système d'état civil haïtien

Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique

Il assure la responsabilité de recrutement et de titularisation des officiers de l'état civil et en assure le contrôle à travers son service d'inspection et les commissaires du gouvernement des tribunaux de première instance. Le service de d'inspection joue un rôle important dans la bonne marche du système puisqu'il doit contrôler les registres d'état civil d'une part, et assurer que la population soit suffisamment informée de l'importance de l'enregistrement des faits d'état civil d'autre part. A souligner que ce service n'a jamais été opérationnel en raison des moyens et des mesures d'accompagnement limités. En effet, la gouvernance du système est en grande partie assurée par ce ministère.

Ministère de la Culture

Les Archives Nationales, structure déconcentrée du ministère de la Culture, garantissent la conservation d'une copie des registres acheminés par les parquets des tribunaux de première instance et c'est ce qui les habilite à produire des extraits d'archives qui ne sont autres que des copies complètes des actes archivés. Ce qui fait qu'aujourd'hui, dans la pratique, il est le seul document d'identification officiel accepté pour l'accès à un certain nombre de services notamment l'obtention d'un document de voyage, l'inscription récente dans toutes les facultés de l'Université d'État d'Haïti.

Ministère des Affaires Étrangères

Ce ministère intervient surtout par l'entremise des ambassades et consulats qui fournissent des services d'état civil aux haïtiens vivant à l'extérieur du pays.

Ce qui fait défaut encore aujourd'hui, l'ensemble de ces institutions impliquées dans le système d'état civil ne parviennent pas à intervenir de façon coordonnée dans la perspective d'une sécurisation juridique des documents. Au point où les officiers d'état civil ne sont soumis à aucun contrôle systématique aussi bien que les registres des actes dans la majeure partie des cas non transmis au ministère de la justice.

3. Contraintes et conséquences du non enregistrement

3.1. Volonté politique non affirmée

Malgré certaines mesures de politiques adoptées par les pouvoirs publics en faveur d'un changement profond lié à la problématique de l'état civil en Haïti, dans la réalité les autorités ne jouent pas suffisamment leur rôle central pour appuyer la promotion universel de l'enregistrement des naissances en Haïti.

Parmi les assertions qui démontrent un désintérêt de la part des autorités politiques pour la question de l'état civil est la législation. En fait, la loi⁴ régissant le fonctionnement des bureaux d'état civil date de plus d'une quarantaine d'années et toutes les dispositions légales qui suivent ont été prises sous formes de décrets notamment celui qui a été adopté en novembre 1988 pour restructurer le système par la prise d'un ensemble de mesures exceptionnelles dans le courant des cinq années succédant l'adoption de celui-ci. La disposition⁵ la plus récente adoptée particulièrement au lendemain du catastrophe naturel du 12 janvier 2010 est un arrêté présidentiel invitant " *toute personne dépourvue d'acte de naissance, un délai de cinq (5) ans à partir de la publication de la présente, pour faire régulariser son état civil* "et n'a donné pas les résultats escomptés en raison de diverses contraintes exprimées par les officiers d'état civil. La quasi majorité des dispositions légales régissant le système d'enregistrement se base sur des décrets ou arrêté présidentiel et non des lois, ceci démontre le désintérêt notable des autorités.

⁴ Loi du 20 août 1974

⁵ Un arrêté présidentiel relatif aux déclarations tardives de naissance du 16 janvier 2014.

Ce désintérêt se manifeste plus concrètement à travers les ressources modestes allouées aux services en charge de l'état civil, des ressources humaines non qualifiées et peu nombreux pour offrir le service à l'ensemble de la population, du sous équipements des bureaux en matériels, et souvent de la pénurie des documents de registres et de formulaires pour l'enregistrement des naissances. Les crédits budgétaires de fonctionnement et/ou d'investissements des services d'état civil se trouvent totalement noyés dans le budget de la direction générale du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, ce qui fait apparaître une crise de gestion aigue des bureaux d'état civil.

3.2. Lenteur administrative et sous équipements

La procédure d'enregistrement de naissances en Haïti est lourde et a été longtemps discriminatoire à un certain moment au point où elle a fait naître une "*citoyenneté à double vitesse*⁶". Les délais trop longs pour l'obtention des certificats de déclaration provoquant des aller-retour incessant des déclarants démontrent clairement la lourdeur administrative.

De plus, les personnes les plus touchées par le non accès des certificats de naissances concernent principalement les personnes vivant en milieu rural, jadis nommé paysan et disposant d'un certificat différent de celui résident en ville (citadin), et les populations des zones en difficulté en milieu urbain notamment les bidonvilles.

Il arrive que les bureaux d'état civil ne disposent même pas de registres ou formulaires d'enregistrements, ce qui pousse encore plus loin les délais de remise des certificats. Les déclarations sont parfois reçus dans des cahiers ordinaires pour être ensuite retranscrit dans les registres.

3.3. Inaccessibilité des services

Les établissements de soins, conventionnellement, devraient censés être les points d'inscription pour les nouvelles naissances mais dans la réalité ils ne suivent les exigences légales en la matière. Cependant, dans le cas d'Haïti, la majorité (75%) des femmes haïtiennes accouchent à domicile⁷, ce qui complique la situation des familles en raison des déplacements souvent payants

⁶ DIAL, 1990

⁷ MSPP EMMUS V, 2012

et plutôt couteux pour avoir accès aux certificats de naissances pour leurs progénitures. De plus, le système sanitaire haïtien est moins exigeant en matière de dotation d'un certificat de naissance pour avoir accès aux soins de santé.

De plus, le constat d'une répartition géographique déséquilibrée est frappante. Le territoire national est doté de 189 bureaux d'état civil et seulement 3 d'entre-deux existent au niveaux des sections communales, l'échelon de base de la collectivité territoriale haïtienne. Des 570 sections communales du pays regroupant plus de 60% de la population totale, moins de 1% de ces dernières dispose d'un bureau d'état civil ce qui traduit un écart immense en termes d'accessibilité du service à cette catégorie de la population.

Certains bureaux d'état civil (BECI) fonctionnent, de fait, comme des "*officines privées*"⁸ sous contrat avec l'État au point qu'ils facturent des actes (naissance, de reconnaissance volontaire d'un enfant naturel et de décès.) ayant censés être gratuit. Dépendamment du lieu géographique où l'on se situe sur le territoire, l'acte de naissance peut varier entre 50 et 1000 gourdes "1,4 ~ 27,8 \$USD, 2007" (GARR,2007). Donc, le critère de coût est aussi assimilé aux contraintes pouvant empêcher les parents de fournir à l'enfant l'acte de naissance.

3.4. Conséquences du non enregistrement

3.4.1. Impact social

Les risques d'exclusion dans la société d'un enfant ou d'un individu tout au long de sa vie, en raison de son non enregistrement sont importants, en ce sens où l'accès à certains droits peuvent lui carrément refusés. Un enfant qui ne dispose pas d'acte de naissance peut se trouver privé d'avoir accès au système éducatif ou des soins sanitaires, à la participation sociale, et à la protection.

Dans une recherche (2013) conduite par la Banque Interaméricaine de Développement(BID), Brito et al montre que dans tous les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, l'absence de certificat de naissance est étroitement lié à un niveau d'éducation plus faible ainsi qu'un niveau de vaccination plus faible. Ce manque peut entraîner le refus d'une institution scolaire l'offre de

⁸ Rapport GARR, 2007

services éducatifs à des enfants dépourvus d'acte de naissance. La République Dominicaine est l'un des pays de l'Amérique latine et les Caraïbes avec le taux (7%) le plus élevé d'enfants en âge d'aller à l'école qui ne dispose pas de certificat de naissances selon la BID (2012).

Bien que des études qualitatives poussées en Haïti n'établissent pas encore le lien de causalité entre les enfants sans certificats de naissances et les difficultés d'accès aux services publics, il n'en demeure pas moins dans la réalité que ces derniers sont véritablement exposés aux risques de ne pas y avoir accès. De contraintes légales exprimées dans la loi empêchent un enfant haïtien ne disposant pas d'acte de naissance d'avoir accès à l'éducation. Par exemple l'article 20 du décret⁹ réglementant le fonctionnement des écoles privées en Haïti fait injonction aux responsables des établissements scolaires d'exiger des parents au moment de l'inscription des élèves en classe secondaire leur certificat d'enregistrement de naissance. Le certificat d'enregistrement constitue aussi une exigence pour être éligible aux examens officiels d'état en Haïti favorisant un risque d'exclusion pour beaucoup d'enfants qui ne l'ont pas. Récemment, selon des responsables du Ministère de l'Éducation Nationale pour réduire les risques d'exclusion à l'éducation, il a passé des instructions formelles aux différents inspecteurs scolaires d'accompagner les enfants dépourvus de certificats de naissances de manière à ce qu'ils puissent se faire enregistrer auprès des bureaux d'état civil pour faciliter leur enroutement aux examens d'État.

3.4.2. Conséquence économique

A défaut de statistiques fiables et complètes sur l'état civil d'un pays, les coûts de réalisation d'un recensement général de la population nécessaires pour la mise en œuvre de certaines politiques économiques ou sociales cohérentes se révèlent très onéreux. L'état civil demeure l'une des sources prioritaires devant fournir des données sur les événements démographiques et tout au long de la durée de vie des individus dans le cadre de la recherche du développement harmonieux. Le dernier recensement en Haïti a eu lieu en 2003, près de quinze années après, le pays se trouve dans l'impossibilité particulièrement liés aux contraintes de ressources pour lancer le décompte de l'ensemble de la population. Ceci traduit clairement le caractère prohibitif

⁹ Décret du 11 septembre 1974 régissant le fonctionnement des écoles privées.

d'un système d'état civil défaillant et limité qui devrait garantir des informations aux autorités pur la conduite des politiques publiques.

4. Processus de modernisation du registre civil haïtien

L'État haïtien a initié en 2005, la modernisation de son registre civil en vue de favoriser le perfectionnement et le renforcement de l'enregistrement universel de l'état civil en Haïti. Cette initiative intitulé "Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil dans les Amériques (PUICA)", rentre dans le cadre du programme d'universalisation de l'établissement de l'identité civile dans les Amériques exécuté par le Secrétariat exécutif au Développement intégré (SEDI) de l'OEA avec le financement de l'agence canadienne de développement (ACDI).

Malgré le décret de 2005 portant création de l'ONI qui vise l'identification de tous les haïtiens et haïtiennes, seules les personnes atteignant la majorité ont été habilités à s'inscrire au registre lors de son lancement et jusqu'à date. Plus de trois (3) millions d'haïtiens se sont fait inscrire à la fin de l'année 2007. D'autres partenaires techniques et financiers ont toutefois accompagné l'État haïtien tout au long de la période notamment l'USAID, le Venezuela, et le Japon en fournissant de l'assistance pour renforcer les capacités de l'ONI ainsi que d'autres instances impliqués dans l'identification jusqu'en 2015. Aujourd'hui, environ six (6) millions d'haïtiens se trouvent dans ce registre civil tenu par l'ONI.

4.2. Bureau d'identification de l'ONI (BONI)

Après la période électorale de 2006, les bureaux de l'ONI ont totalisé 42 sur tout le territoire national en 2007 pour offrir des services de délivrance de Carte d'Identification Nationale (CIN) à tous les citoyens majeurs. La gratuité de l'enregistrement à l'identification vise à faciliter la détention d'un document authentique à tout adulte ne disposant pas de pièce d'identité moyennant qu'il se fasse accompagner par deux témoins possédant eux leur pièce d'identité. Actuellement, l'ONI dispose de cent quarante deux (142) bureaux à travers le pays ainsi qu'une représentation dans certaines Ambassades d'Haïti à l'étranger notamment en République Dominicaine pour effectuer l'enregistrement des haïtiens vivant à l'extérieur.

4.3. Bureau Archives Nationales et Agences autorisées

En 2006, parallèlement à la mise en place du nouveau système de registre civil conduit par l'ONI, les Archives Nationales d'Haïti (ANH) ont bénéficié de l'assistance de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), pour la mise en place d'un système digital intitulé "Système Intégré de Gestion de l'État Civil (SIGEC)" en remplacement de l'ARCHIVEX mis en fonctionnement entre 2000 et 2006. Du même coup, l'appui de l'OEA a couvert la numérisation de plus 16 millions d'actes au niveau des ANH depuis l'indépendance du pays. Les objectifs poursuivis par cette assistance consistent à: saisir tous les répertoires civils des Archives Nationales et des Greffes des TPI; compléter les registres manquants entre eux; déconcentrer les services des Archives en mettant en place un service dans les bureaux de poste (déjà fonctionnel dans certaines villes) pour les demandes et livraison à domicile d'extraits d'acte de l'état civil; et décentraliser les Archives vers les communes lorsque les infrastructures seront disponibles.

Évolution des traitements sous SIGEC de 2007 à juillet 2015

Année	Actes saisis	Demandes enregistrées
2007	130 089	211 164
2008	146 036	232 247
2009	135 137	231 732
2010	162 003	221 684
2011	156 432	245 927
2012	146 523	193 436
2013	171 824	230 146
2014	177 949	288 458
2015	140 973	226 992
<i>TOTAL</i>	<i><u>1 366 973</u></i>	<i><u>2 081 786</u></i>
Total actes enregistrés		<i><u>1 838 075</u></i>

Source: SIDES Informatiques, AIMF, 2015

Ces avancées n'ont pas permis jusqu'à présent de faciliter la modernisation du système d'enregistrement à l'état civil et son articulation pour une généralisation du système d'identification nationale. Bien que le système actuel de registre civil supporté par l'ONI tel qu'il est conçu peut prendre en charge l'enregistrement des naissances.

5. Avantages Estimés

Comment la constitution d'un système d'enregistrement civil de haute qualité peut fournir des avantages à l'État haïtien dans l'amélioration de la gestion du secteur public? Une étude menée par la BID (Peters, 2016) a fait part de plusieurs avantages découlant de la mise en place d'un système d'enregistrement civil efficace. D'abord, un système d'enregistrement performant et complet permet au gouvernement de faire la promotion de services de meilleure qualité à des catégories spécifiques de la population en fonction de leur situation économique et sociale ou par la mise en place des programmes spécifiques à certaines régions. Ces transferts effectués par ce dernier trouvent son efficacité dans la mesure où les moyens de localisation des personnes soient aussi efficaces. Par exemple, une étude conduite au Mali en milieu rural a fait ressortir que le coût de vaccination sans un système d'enregistrement effectif était environ 2,79\$ USD, alors celui-ci affichait 1,47\$ USD par enfant (Jamison, 2006) lorsque ces derniers disposent d'un document d'enregistrement de naissance. L'état civil peut fournir une base très rapide au gouvernement par rapport aux enquête ou recensement très coûteux pour effectuer ces allocations.

Ensuite, un autre avantage d'un enregistrement complet est la disponibilité d'informations plus conformes et en temps réel pour l'élaboration des politiques publiques. La justification économique se révèle toutefois difficiles à estimer par rapport aux autres (BID, 2016). On peut s'attendre comme avantages par exemple une baisse des encombrements si la planification des transports est plus précise et aussi bien pour la santé dans la mesure où les hôpitaux s'adaptent en fonction du profil démographique des gens desservis.

Encore, l'avantage d'avoir un bon système d'enregistrement civil complet est la capacité d'éviter d'avoir plusieurs systèmes d'enregistrement dans un seul pays (BID, 2016). En Haïti, la faiblesse de l'enregistrement provoque le développement d'autres mini systèmes d'enregistrements distincts notamment pour la collecte des taxes et impôts, l'éducation, le casier judiciaire ou la santé. Par exemple, entre 2005 et 2006, 3 500 cas de double enregistrement ont été constaté grâce au rapprochement des empreintes digitales informatisées dans la base de données de l'ONI.

De plus, un système d'enregistrement de l'état civil exhaustif peut offrir l'avantage pour lutter contre la fraude liée aux prestations et la corruption dans le secteur public. Un identifiant unique à chaque citoyen émanant d'un système d'enregistrement civil solide minimise les risques de pouvoir bénéficier de gratifications multiples. Autre que la réduction de la fraude dans le secteur public, le secteur privé peut bénéficier de l'avantage de ce système pour lui prémunir des fausses identités à laquelle elle est confrontée.

L'amélioration des programmes d'enregistrements peut avoir des effets positifs sur des biens non négociables dont le temps, le maintien de la santé et de l'inclusion sociale. Un système d'enregistrement fiable et accessible permet non seulement de fournir aux citoyens de bénéficier l'accès à l'éducation mais permet aux pouvoirs publics d'effectuer une bonne planification des politiques publiques en rapport avec l'éducation, comme le nombre d'écoles à construire à une zone ou une région donnée. En République Dominicaine, une étude menée sur l'impact de la non détention de certificat de naissances sur l'éducation des enfants montre que les enfants ne disposant pas de certificats de naissances encourrent des risques d'abandon plus élevés et un niveau d'éducation moindre de ceux qui en disposent (Corbacho et al, 2012). Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons spécifiquement aux avantages d'un enregistrement des naissances sur coût de transport, le gain de temps, l'économie du gouvernement ainsi que d'autres avantages inhérents liés à l'éducation, l'accès aux services financiers, ou le droit de vote.

6. Estimations des coûts

La conduite de l'enregistrement civil notamment des naissances implique des coûts. Les données des coûts utilisées proviennent des différentes interventions concernant le programme PUICA supportées par les principaux partenaires techniques et financiers, à savoir l'OEA, l'USAID, le Venezuela, et l'ACDI depuis 2005. Étant donné que les informations dont nous disposons ne sont pas détaillées puisqu'elles se présentent sous forme de rubrique, par conséquent, nous avons effectué des rencontres avec les responsables techniques des administrations concernées pour une meilleure compréhension de la répartition de ces coûts.

Les principaux éléments qui influencent les coûts d'amélioration du système d'enregistrement civil peuvent être décrits ainsi: Premièrement, l'investissement dans la technologie en termes de matériels et logiciels. Certains de ces coûts sont déjà encourus pour faire fonctionner l'ensemble des bureaux de l'ONI à travers le territoire national. Le coût associé à l'acquisition des serveurs de bases de données pour le stockage des informations est déjà encouru puisque l'ONI dispose d'un centre d'opération de données (Data Center). Par contre, les coûts opérationnels liés à la maintenance du système sont pris en compte dans le budget de fonctionnement de l'institution auxquels des ajustements sont faits pour la montée en charge des bureaux additionnels devant accompagner les officiers d'état civil. Ces crédits de fonctionnement alloués à l'ONI doivent alimenter les dépenses pour maintenir fonctionnel les serveurs, le coût de transport des données des zones périphériques (Département, commune, section communale) vers le serveur central logé à Port-au-Prince (Internet, fibre optique, etc.). Actuellement, le transport des données sur l'enregistrement des citoyens majeurs émanant des zones périphériques vers la base de données centrale s'effectue via les infrastructures du réseau de communication d'une compagnie de téléphonie mobile sur place de façon instantanée. Des ressources pour financer des dépenses d'investissement sont également dégagées notamment pour la formation, l'acquisition de nouveaux équipements informatiques pour les chefs-lieux de départements pour assurer un plus grande couverture.

7. Méthodologie

L'emphase de cette partie est portée sur l'analyse coût-avantage de l'informatisation du processus d'enregistrements des naissances par la dotation des bureaux d'état civil des moyens techniques nécessaires pour l'utilisation de l'application digitale existante au sein de l'Office National d'Identification. Cette technique est souvent utilisée pour évaluer le bien fondé, vu sous l'angle économique, d'un projet et de sa faisabilité, donc de l'efficacité d'une décision. Les mesures utilisées dans le cadre de cette étude concernent la valeur actuelle nette (VAN) ainsi que le ratio avantage-coût (RAC).

Valeur Actuelle Nette: La VAN est la somme algébrique des valeurs escomptées de la croissance (négative ou positive) des flux de trésorerie espérés au cours du cycle vie espéré d'un projet. On utilise la spécification qui suit:

$$VAN = \sum_{t=0}^T \frac{B_t - C_t}{(1 + \delta)^t}$$

Où, B_t constitue les avantages additionnels en raison du service d'enregistrement de naissances fourni par les bureaux à l'année t ; C_t se rapporte aux coûts additionnels pour le service à l'année t ; δ le taux d'actualisation standard de CCC respectivement de 3%, 5% et 12%.

Ratio avantage-coût (RAC): Le RCA, comme mesure relative de l'analyse coût-avantage, évalue le rendement d'un investissement. C'est le rapport des avantages totaux actualisés par les coûts totaux actualisés.

$$RAC = \left(\sum_{t=0}^T \frac{B_t}{(1 + \delta)^t} \right) / \left(\sum_{t=0}^T \frac{C_t}{(1 + \delta)^t} \right)$$

8. Hypothèses

Les hypothèses concernant l'analyse s'articulent autour de ces dernières:

8.1. Avantages estimés

- ❖ Étant donné les 141 centres de l'ONI sont déjà opérationnels, ceteris paribus, à travers le territoire national, aucun effet de retard n'est pris en compte;
- ❖ Nous disposons des données sur le nombre de personnes détenant une carte d'identification nationale émanant de l'ONI. Les détenteurs de la CIN pour une année s'obtiennent à l'aide de la moyenne sur la période d'exécution du projet;
- ❖ Au regard du décret de 2005, l'ONI est l'unique institution habilitée à identifier tous les haïtiens sur le territoire national, nous assumons que le nombre d'enregistrement annuel est égal au taux de croissance démographique (nouvelles naissances), soient 261 884 naissances et ceux qui ne disposent pas encore un certificat de naissances;
- ❖ Trois types d'avantages considérés:

- ✓ d'abord conversion du gain de temps moyen en avantages, c'est-à-dire 50% du salaire moyen comme valeur du temps d'un travailleur en Haïti en vue de convertir le gain de temps en avantages;
- ✓ ensuite, le gain en matière du coût de transport évité qui dépend de la localisation géographique (zone urbaine ou rurale) de l'individu par rapport au bureau d'état civil le plus proche;
- ✓ enfin, l'économie de coût actuellement supporté par l'État dans l'octroi des documents d'identité;
- ❖ Dépendamment de l'effet du non enregistrement sur l'éducation, les bénéfices se diffèrent remarquablement;
- ❖ Les taux d'actualisation standard fournis par CC sont respectivement de 3%, 5% et 12%.

8.2. Coûts estimés

- ❖ Le Coût total du projet comprend le financement des PTFs et les dotations budgétaires annuelles de l'État;
- ❖ Ces deux allocations forment le coût annuel de fonctionnement et d'investissement des bureaux de l'ONI. Nous assumons aussi que le coût de délivrance du certificat de naissance est équivalent à celui de la carte d'identification nationale puisqu'il s'agit de l'utilisation de la même plateforme d'enregistrement;
- ❖ Étant donné que l'assistance exécutée par l'OEA tenait sur une durée de 3.5 années et que nous ne disposons pas des dépenses annuelles, nous avons reparti le coût total de l'assistance sur la période d'exécution du projet;
- ❖ En absence d'une programmation des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur le long terme des services d'identification, nous ajustons les crédits annuels alloués pour les dix (10) prochaines années en utilisant la tendance du taux de croissance moyen des crédits totaux lissés des lois de finances des cinq dernières années octroyés à l'ONI;
- ❖ Tenant compte des contraintes de ressources de l'État destinés à l'investissement dans ce domaine, nous assumons :
 - a) que l'expansion des services de l'ONI pour l'enregistrement des naissances n'entraînerait pas de coûts additionnels significatifs;

- ❖ Nous utilisons le nombre moyen annuel de bénéficiaires en divisant le total des bénéficiaires pour la période d'existence du service pour ce qui concerne l'Office National d'Identification.

9. Analyse des résultats empiriques

Sur la base de notre analyse présentée dans les tableaux ci-dessous, les résultats de l'Analyse Coût-Avantage démontrent que les avantages économiques découlant de l'enregistrement des naissances sont supérieurs aux coûts engagés. Cette intervention devrait toucher globalement environ 2 millions d'enfants sur la période dont 27% d'entre n'ayant aucun acte de naissance spécifiquement. Le coût total de l'offre du service d'enregistrement aux nouveaux nés s'élève à environ 12 millions de dollars USD pour l'année de base 2016. Si cette tendance se maintient pour les dix prochaines années, le coût hors renouvellement atteindra 7.5 millions de dollars US à un taux d'actualisation de 3%, 6.7 millions de dollars US à un taux d'actualisation de 5%, et environ 5 millions de dollars USD à un taux d'actualisation de 12%. Si l'on tient compte du coût de renouvellement des équipements de l'ONI qui a été réalisé à l'année 2015, le niveau de celui-ci affichera 10.0, 8.9 et 6.2 millions de dollars USD respectivement aux taux d'actualisation de 3, 5 et 12%. De plus, avec un taux de réussite de l'intervention situé à 75%, les coûts supplémentaires à la délivrance des certificats de naissances au 27% des nouveaux nés jusqu'à présent non pris en compte par le service actuel notamment en matière d'éducation porteront à 22.9, 17.2 et 6.9 millions de dollars USD respectivement aux taux d'actualisation de 3, 5 et 12%.

Les calculs des avantages liés au coût de transport évité, à l'économie du temps et à la réduction des coûts pour le gouvernement sont effectués. L'avantage global de l'économie du temps et de la baisse des coûts du gouvernement non actualisé découlant de cette intervention s'élèvera à 9 millions de dollars USD. Les avantages estimés à 29.6 millions de dollars USD à un taux d'actualisation de 3% font état d'une intervention qui exclut l'effet du non enregistrement des naissances sur l'éducation des enfants. Ils s'élèveront à 19.0 et 8.3 millions de dollars USD respectivement à des taux d'actualisation de 5 et 12%. Ces avantages courants de la détention du certificat de naissance incluent ceux liés à la possibilité d'exercer ses droits civils et politiques notamment le droit de vote ou de se porter candidat, le droit d'accès au système financier

bancaire ou de pouvoir épargner en toute sécurité en vue de bénéficier d'un taux d'intérêt préférentiel.

Par contre, si l'absence de certificat constitue un obstacle à l'éducation en Haïti, ce qui est fort probable puisque la loi haïtienne interdit les responsables des établissements scolaires d'accepter l'admission d'un enfant ne détenant pas un certificat de naissance. Même lorsqu'on ne dispose pas des données empiriques nous permettant de corroborer notre assertion, les avantages attendus de cette intervention seront plus importants. Dans ce cas, les avantages se porteront à 570.1 millions de dollars USD à un taux d'actualisation de 3%, 273.5 millions de dollars USD à un taux d'actualisation de 5%, et 37.3 millions de dollars USD à un taux d'actualisation de 12%.

Il faut être très précautionneux quand aux résultats économiques obtenus puisqu'il ne suffit pas de rendre opérationnel la solution informatique pour l'enregistrement que cela va nécessairement lever les diverses contraintes du système. Il faut que des avancées conjointes soient réalisées dans d'autres composantes telles le contrôle et l'inspection, la révision/normalisation du cadre légal et institutionnel autrement sur le plan politique les autorités doivent faire preuve d'un certain intérêt sur la problématique de l'état civil.

Tableau 1. Scénario 1: L'absence de certificat de naissance n'est pas un obstacle à l'éducation -> le certificat de naissance n'affecte pas l'inscription à l'éducation

Intervention	Réduction	Avantage	Coût	RAC	Qualité des preuves
Enregistrement électronique du certificat de naissance	3%	29 590 300	9 988 284	3,0	MOYENNE
	5%	18 967 609	8 879 079	2,1	
	12%	8 324 650	6 183 368	1,3	

Tableau 2. Scénario 2: L'absence de certificat de naissance est un obstacle à l'éducation -> certificat de naissance améliore l'inscription à l'éducation, mais augmente le coût de l'éducation

Intervention	Réduction	Avantage	Coût	RCA	Qualité des preuves
Enregistrement électronique du certificat de naissance	3%	570 105 243	32 821 005	17,4	MOYENNE
	5%	273 533 512	26 093 594	10,5	
	12%	37 290 498	13 049 730	2,9	

9.2. Ratio avantages- coûts

Au niveau des tableaux 1 et 2, le rapport avantages sur les coûts est ainsi présenté. Au regard d'une intervention qui exclut les conséquences néfastes de la non détention d'un certificat d'enregistrement sur l'éducation d'un enfant, ce rapport accuse 3.0 au taux d'actualisation 3% , 2.1 et 1.3 respectivement aux taux de 5% et de 12% fournis par CCC. Ce qui signifie clairement qu'un investissement de l'État de 1\$USD dans l'informatisation de l'enregistrement des naissances en Haïti provoquerait un retour de 3\$ USD.

Par contre tel que le démontre le tableau 2 relatif à l'impact de l'absence de certificat de naissances chez l'enfant et les impacts sur son éducation, pour un taux d'actualisation de 3%, le niveau de ce rapport est de 17.4. ils sont à 10.5 et 2.9 respectivement lorsque les taux d'actualisation sont de 5% et de 12%. Les retombées sont beaucoup plus consistantes pourvu que l'État investit 1 \$USD dans l'amélioration du système et cela rapportera 17.4\$ USD à l'ensemble de l'économie.

10. Conclusions

L'enregistrement des naissances devient actuellement un enjeu majeur de développement pour tous les États qui se soucient du bien être de leur citoyens et surtout du développement durable puisqu'il conditionne tout le cycle de vie de l'individu mais son inclusion au sein de la société. Haïti n'est pas épargné par l'ampleur de cet enjeu devenu plutôt mondial.

L'État haïtien a entrepris des initiatives visant à moderniser son système de registre civil depuis tantôt une décennie par l'identification spécifique de ses citoyens majeurs, il s'avère nécessaire que cette démarche se généralise pour tous les haïtiens indistinctement dans le but de garantir les droits fondamentaux de chaque individu vivant sur le territoire. Les estimations réalisées sont très modestes puisqu'elles ne présentent pas tous les avantages qui en découlent de cette intervention. Quel est le poids de la fraude et la corruption auxquels le secteur privé ou/et le secteur public pourraient juguler avec la présence d'un système d'enregistrement civil fiable et unique? Cette interrogation par exemple pourrait déjà procurer à l'économie haïtienne des avantages plutôt significatifs. Sur la base des résultats affichés par l'ONI dans l'octroi des cartes d'identification nationale, nous estimons que les avantages liés à la délivrance des certificats

d'enregistrement correspondent au temps économisé, aux coûts de transports évités et d'une baisse de coûts engagés par l'État.

Bibliographie

- Ana Corbacho, Steve Brito, Enregistrement de naissances et l'impact sur l'accès à l'éducation, Banque Interaméricaine de Développement, Août 2012.
- Collectif Haïti de France, État civil et carte d'identité en Haïti, Paris. Consultable en ligne: <http://www.collectif-haiti.fr/> -
- Cadre de Coopération Intérimaire, Rapport Groupe Appui au renforcement de l'état civil, Port-au-Prince, 2004.
- Décret portant la création de l'ONI, juin 2005
- Département des affaires économiques et sociales, Manuel des systèmes d'enregistrements des faits d'état civil et de statistiques d'état civil, Série F No 72, Nations Unies, New York, 1998.
Consultable en ligne: https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/SeriesF_71F.pdf
- GSMA HEAD OFFICE, Birth Registration in Tanzania: Tigo's support of the new mobile birth registration system, UK aid, United Kingdom, 2016.
Consultable en ligne: www.gsma.com/mobilefordevelopment/programmes/digital-identity
- Mia Harbitz, Ivan Arcos Axt, Identification and Governance Policies: The legal, Technical, and Institutional Foundations that Influence the Relations and Interactions of Citizen with the Government and society, IBB, September 2011.
- Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, Birth registration and the right of everyone to recognition everywhere as a person before the law, United Nations, New York, 2014.
- Steve B., Ana C. and R. Osorio, Enregistrement de naissances: La clé de l'inclusion en Amérique Latine et Caraïbes, Banque Interaméricaine de Développement, Octobre 2013.
- UNICEF, Every Child's Birth Right: Inequities and trends in birth registration, UNICEF, New York, 2013. Consultable en ligne: http://data.unicef.org/wp-content/uploads/2015/12/Birth_Registration_lores_final_24.pdf
- World Vision Haïti, Le système de protection de l'enfant en Haïti, Port-au-Prince, juin 2012.

- Wiza Loutis, Diagnostic des systèmes d'enregistrement à l'État Civil et d'identification Nationale en Haïti, Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) et Droits & Démocratie, Port-au-Prince, 2007.

Annexe

Tableau 1

COÛTS							
Paramètres	Valeur	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contribution maximale (Investissement)	15 599 843						
Dotation Budgétaire ONI	5 380 277,32	199 264,60	0,00	0,00	0,00	0,00	201 760,19
1) Fonctionnement							
2) Investissement		199 264,60	0,00	0,00	0,00	0,00	201 760,19
Total	20 980 120,32						
Coût par unité (2012, USD)	3,69						
Inflation cumulative depuis 2012	1,04						
Ajustement	0,15						
Coût par unité (2016, USD)	4,43						
Inflation moyenne pour la période		1,01	1,01	1,01	1,01	1,01	1,01
Total des Coûts	\$ 12 019 180,81	\$ 826 376,35	\$ 1 013 393,33	\$ 1 153 511,01	\$ 1 029 899,64	\$ 737 328,82	\$ 936 431,99
COÛTS							
Paramètres	2023	2024	2025	2026	2027	Source	
Contribution maximale (Investissement)						Projet de modernisation du registre civil en Haïti (octobre 2008-mars2012)	
Dotation Budgétaire ONI	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00	204 287,03	Calcul	
1) Fonctionnement						MEF et Calcul	
2) Investissement	0,00		2 500 000,00		204 287,03	MEF et Calcul	
Total						Calcul	
Coût par unité (2012, USD)						Calcul	
Inflation cumulative depuis 2012						Calcul	

Ajustement						
Coût par unité (2016, USD)						Calcul
Inflation moyenne pour la période	1,0125	1,01	1,01	1,01	1,01	
Total des Coûts	\$ 731 476,80	\$ 727 743,84	\$ 3 223 472,90	\$ 719 457,78	\$ 920 088,36	

Tableau 2: Avantages

Économie d'efficacité - 73% d'enfants qui détiendraient leur acte de naissances même sans l'intervention		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Paramètres	Valeur											
Coût de transport évité	4	486 882	486 919	485 456	482 495	479 766	478 037	475 958	473 530	470 750	468 138	465 759
Gain de temps	2,86	347 789	347 815	346 770	344 655	342 706	341 471	339 986	338 251	336 265	334 399	332 700
Coûts gouvernementaux épargnés	3,79	461 063	461 097	459 712	456 908	454 324	452 687	450 718	448 418	445 786	443 312	441 059
Total avantage, non actualisé	8 727 890,98											

Tableau 3: Avantages

Prestations inhérentes - 27% d'enfants qui ne détiendraient pas leur acte de naissances sans l'intervention - *Scénario 1: L'absence de certificat de naissance n'est pas un obstacle à l'éducation -> le certificat de naissance n'affecte pas l'inscription à l'éducation*

		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Paramètres	Valeur											
Prestations inhérentes - 3%	\$ 41	554 646	3 203 396	4 175 543	3 350 631	1 365 238	1 360 318	1 354 402	1 347 490	1 339 582	1 332 148	1 325 377
Prestations inhérentes - 5%	\$ 21	286 878	1 656 880	2 159 701	1 733 034	706 137	703 592	700 532	696 957	692 867	689 022	685 520
Prestations inhérentes - 12%	\$ 3	33 971	196 199	255 740	205 217	83 617	83 316	82 953	82 530	82 046	81 590	81 176

Tableau 4: Avantages

Prestations inhérentes - 27% d'enfants qui ne détiendraient pas leur acte de naissances sans l'intervention - <i>Scénario 2: Le manque de certificat de naissance est un obstacle à l'éducation -> certificat de naissance améliore l'inscription à l'éducation</i>								
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Paramètres	Valeur							
Prestations inhérentes - 3%	\$ 1 286	17 384 279	100 404 066	130 874 101	105 018 867	42 790 653	42 636 454	42 451 033
Prestations inhérentes - 5%	\$ 666	8 995 570	51 954 519	67 721 370	54 342 467	22 142 209	22 062 417	21 966 471
Prestations inhérentes - 12%	\$ 101	1 365 669	7 887 510	10 281 165	8 250 038	3 361 534	3 349 421	3 334 854

Source: Calcul de l'auteur

Tableau 4.1: Avantages

Prestations inhérentes - 27% d'enfants qui ne détiendraient pas leur acte de naissances sans l'intervention - <i>Scénario 2: Le manque de certificat de naissance est un obstacle à l'éducation -> certificat de naissance améliore l'inscription à l'éducation</i>					
		2024	2025	2026	2027
Paramètres	Valeur				
Prestations inhérentes - 3%	\$ 1 286	42 234 392	41 986 529	41 753 513	41 541 312
Prestations inhérentes - 5%	\$ 666	21 854 369	21 726 111	21 605 536	21 495 731
Prestations inhérentes - 12%	\$ 101	3 317 836	3 298 364	3 280 059	3 263 389

Source: Calcul de l'auteur

Tableau 5: Rapport Avantage Coût - Scénario 1

Taux d'actualisation	Coût de transport évité	Gain de temps	Coûts gouvernementaux épargnés	Scénario 1 Prestations inhérentes	Avantages Totaux	Coûts Totaux	Rapport Avantage-Coût
3%	\$4 425 230	\$3 161 021	\$4 190 559	\$17 813 491	\$29 590 300	\$9 988 284	2,96
5%	\$3 976 204	\$2 840 273	\$3 765 345	\$8 385 787	\$18 967 609	\$8 896 379	2,13
12%	\$2 850 408	\$2 036 097	\$2 699 250	\$738 895	\$8 324 650	\$6 197 452	1,34

Source: Calcul de l'auteur

Tableau 6: Rapport Avantage Coût - Scénario 2

Taux d'actualisation	Coût de transport évité	Gain de temps	Coûts gouvernementaux épargnés	Scénario 2 Prestations inhérentes	Avantages Totaux	Coûts Totaux	Rapport Avantage-Coût
3%	\$4 425 230	\$3 161 021	\$4 190 559	\$558 328 435	\$570 105 243	\$32 821 005	17,37
5%	\$3 976 204	\$2 840 273	\$3 765 345	\$262 951 690	\$273 533 512	\$26 093 594	10,48
12%	\$2 850 408	\$2 036 097	\$2 699 250	\$29 704 743	\$37 290 498	\$13 049 730	2,86

Source: Calcul de l'auteur

Tableau 7: Avantage du vote

Avantage du vote	Valeur	Source
Montant alloué aux élections, 2016	\$32 245 482,00	Gouvernement Haïtien
Nombre d'électeurs, 2016, \$	5 490 000	Gouvernement Haïtien
Volonté des donateurs / gouvernement de payer un vote	\$5,87	Calcul
Probabilité de vote	49,6%	Calcul
Valeur à vie de pouvoir voter - 3%	\$8,38	Calcul
Valeur à vie de pouvoir voter - 5%	\$4,57	Calcul
Valeur à vie de pouvoir voter - 12%	\$0,77	Calcul

Source: Calcul de l'auteur

Tableau 7: Avantage d'accès au financement formel

Avantage d'avoir accès au financement formel - ceux qui ne sont pas enregistrés à la naissance	Valeur	Source
% De personnes qui ont besoin de financement au cours d'une année donnée	36%	36% des Haïtiens empruntent à leur famille ou à leurs amis
Intérêts, financement informel	43%	L'intérêt est basé sur 3% par mois composé
Intérêt, financement formel	10,8%	2014 figure, http://www.tradingeconomics.com/haiti/lending-interest-rate-percent-wb-data.html
Prêt moyen par an, USD	542	Doit être basé sur la distribution de bas revenus en Haïti
Durée moyenne du prêt par emprunt, par année	1	Hypothèse - fixé à moins de 1 si le prêt moyen est inférieur à un an
Intérêts sur prêt informel	\$ 230,79	Calcul
Intérêts sur prêt formel	\$ 58,54	Calcul
Valeur de l'accès au financement formel, baisse de l'intérêt par personne et par an	\$ 62,01	Calcul
Âge moyen pour contracter un prêt, années	35	Hypothèse
Valeur à l'âge adulte - 3%	\$ 22,04	Calcul
Valeur à l'âge adulte - 5%	\$ 11,24	Calcul
Valeur à l'âge adulte - 12%	\$ 1,17	Calcul

Tableau 8: Avantage d'accès à l'épargne formelle

Avantage de pouvoir accéder à l'épargne formelle - ceux qui ne sont pas enregistrés à la naissance	Valeur	Source
Facteur	100%	Facteur nécessaire pour faire le calcul
Intérêts, économies informelles	0%	Hypothèse - si vous ne pouvez pas avoir d'épargne formelle, vous détenez de l'argent en espèces
Intérêts, économies formelles	2,6%	http://www.tradingeconomics.com/haiti/lending-interest-rate-percent-wb-data.html
Taille moyenne de l'épargne détenue, USD	102	Doit être basé sur la distribution de bas revenus en Haïti
Durée moyenne de l'argent détenu dans la banque, années	10	Hypothèse
Intérêt sur l'épargne informelle	\$ -	Calcul
Intérêt sur l'épargne formelle	\$ 29,88	Calcul
Valeur de pouvoir accéder à l'épargne formelle, plus d'intérêt par personne et par an	\$ 29,88	Calcul
Âge moyen d'accumuler des économies, années	35	Hypothèse
Valeur à l'âge adulte - 3%	\$ 10,62	Calcul
Valeur à l'âge adulte - 5%	\$ 5,42	Calcul
Valeur à l'âge adulte - 12%	\$ 0,57	Calcul

Source: Calcul de l'auteur

Tableau 9: Avantage d'accès à l'éducation

Avantage de pouvoir accéder à l'éducation	Valeur	Source
% D'enfants qui n'ont pas accès à l'éducation en raison d'un manque de certificat de naissance	10%	Hypothèse
% D'enfants qui terminent l'école primaire	60%	Recensement scolaire 2010-2011, MENFP
Salaire annuel - pas d'éducation	996	ECVMAS 2012
Salaire annuel - niveau primaire	1573	ECVMAS 2012
Coût annuel de l'éducation, USD	168	ECVH 2001
Valeur ajoutée à l'âge adulte - 3%	1 245	Calcul
Valeur ajoutée à l'âge adulte - 5%	644	Calcul
Valeur ajoutée à l'âge adulte - 12%	99	Calcul
Coûts de la valeur ajoutée - 3%	53	Calcul
Coûts de la valeur ajoutée - 5%	44	Calcul
Coûts de la valeur ajoutée - 12%	23	Calcul

Source: Calcul de l'auteur

Âge	Coût d'éducation primaire	Augmentation de salaires	Vote
0	0	0	0
1	0	0	0
2	0	0	0
3	0	0	0
4	0	0	0
5	0	0	0
6	168	0	0
7	168	0	0
8	168	0	0
9	168	0	0
10	168	0	0
11	168	0	0
12	168	0	0
13	0	0	0
14	0	0	0
15	0	860	0
16	0	884	0
17	0	908	0
18	0	932	\$5,87
19	0	957	0
20	0	983	0
21	0	1010	0
22	0	1037	0
23	0	1065	\$5,87
24	0	1094	0
25	0	1123	0
26	0	1153	0
27	0	1185	0
28	0	1217	\$5,87
29	0	1249	\$0,00
30	0	1283	0
31	0	1318	0
32	0	1353	0
33	0	1390	\$5,87
34	0	1427	0
35	0	1466	0

36	0	1506	0
37	0	1546	0
38	0	1588	\$5,87
39	0	1631	0
40	0	1675	0
41	0	1720	0
42	0	1767	0
43	0	1814	\$5,87
44	0	1863	0
45	0	1914	0
46	0	1965	0
47	0	2018	0
48	0	2073	\$5,87
49	0	2129	\$0,00
50	0	2186	0
51	0	2245	0
52	0	2306	0
53	0	2368	\$5,87
54	0	2432	0
55	0	2498	0

Source: Calcul de l'auteur

Haïti fait face à des défis de développement économique et social parmi les plus importants au monde. Malgré un afflux d'aide à la suite du tremblement de terre de 2010, la croissance et le progrès continuent d'être minimums, au mieux. Avec autant d'acteurs et un large éventail de défis allant de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'eau potable à la santé, l'éducation, la dégradation de l'environnement et les infrastructures, quelles devraient être les premières priorités pour les décideurs, les donateurs internationaux, les ONG et les entreprises ? Avec un temps et des ressources limités, il est crucial que l'attention soit régie par ce qui fera le plus grand bien pour chaque gourde dépensée. Le projet Haïti Priorise travaillera avec les parties prenantes partout dans le pays pour trouver, analyser, classer et diffuser les meilleures solutions pour le pays. Nous impliquons les Haïtiens de toutes les parties de la société, par le biais des lecteurs de journaux, ainsi que des ONG, des décideurs, des experts de secteurs et des entreprises afin de proposer les meilleures solutions. Nous avons nommé quelques-uns des meilleurs économistes d'Haïti et du monde pour calculer les coûts et les avantages de ces propositions au niveau social, environnemental et économique. Cette recherche aidera à établir des priorités pour le pays grâce à une conversation à l'échelle nationale sur ce que sont les solutions intelligentes - et moins intelligentes - pour l'avenir d'Haïti.



Haïti Priorise

Un plan de **développement** alternatif

Pour plus d'informations visitez www.HaitiPriorise.com

C O P E N H A G E N C O N S E N S U S C E N T E R

Copenhagen Consensus Center est un groupe de réflexion qui étudie et publie les meilleures politiques et opportunités d'investissement basées sur le bien de la société (mesurées en dollars, mais en intégrant également par exemple : la protection de l'environnement, la santé et le bien-être) pour chaque dollar dépensé. Copenhagen Consensus a été conçu pour répondre à un sujet fondamental, mais négligé dans le développement international : dans un monde qui a une courte durée d'attention et des budgets limitées, nous devons trouver des moyens efficaces pour faire le plus de bien au plus grand nombre. Copenhagen Consensus fonctionne avec plus de 300 des plus grands économistes au monde, y compris 7 lauréats du prix Nobel pour donner la priorité aux solutions des plus grands problèmes mondiaux, sur la base de l'analyse de données et du rapport coût-avantage.